

**Mardi 10 mai à 14 h**

**COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION  
(Mme la Ministre Tillieux)**

**INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES**

Magali DOCK sur les mesures visant à une insertion professionnelle optimale des personnes bipolaires et schizophrènes en Wallonie

Virginie DEFRANG-FIRKET sur les coûts de l'apprentissage en alternance

Jean-Luc CRUCKE sur l'Erasmus de l'emploi

Marie-Françoise NICAISE sur la promotion de l'emploi des personnes étrangères et d'origine étrangère par des universitaires

Marie-Françoise NICAISE sur le parcours d'intégration en Wallonie comme vecteur d'émancipation pour les femmes arabo-musulmanes

Virginie DEFRANG-FIRKET sur le coaching vestimentaire des demandeurs d'emploi

Laurent HENQUET sur l'instauration des titres-services comme bonus salarial

Jenny BALTUS-MÖRES sur les aspects "emploi et formation" de la mise en place d'une journée thématique sur la prévention contre le radicalisme

Pierre-Yves JEHOLET sur le cadastre "aides à la promotion de l'emploi" (APE)

## **Question orale de Magali Dock sur les mesures visant à une insertion professionnelle optimale des personnes bipolaires et schizophrènes en Wallonie**

Une étude récente effectuée par un psychiatre spécialiste du sujet tend à montrer le lien très fort entre créativité et vulnérabilité psychologique. Il s'avère en effet que l'axe bipolarité-schizophrénie soit particulièrement concerné par cela. Les personnes relevant de ce continuum ont souvent des expériences hors normes (apparentées à la psychose), un tempérament bien particulier et très marqué (proche de la manie) et un mode de pensée divergent ou « surinclusif » (qui se manifeste par exemple par une propension à voir des associations qui échappent complètement aux autres) – autant de déclencheurs de troubles psychiatriques qui sont aussi une source de créativité. Hélas, les préjugés vis-à-vis de ces maladies sont extrêmement forts et peuvent très facilement bloquer l'accès à un emploi. Or, nous constatons que ces maladies sont certes très handicapantes quand elles atteignent un certain degré, mais qu'au contraire ces maladies développées à un niveau plus restreint permettent une expression plus aisée de la créativité et rend les inconvénients de ces maladies plus mineurs. Pour être tout à fait précis, les symptômes sont bénéfiques pour la créativité jusqu'à un certain point où les inconvénients prennent le dessus.

Madame la Ministre, quels sont les politiques d'insertion professionnelles en Wallonie pour intégrer ces personnes schizophrènes et bipolaires ? Des mesures spécifiques sont-elles notamment prévues pour les emplois créatifs, comme le milieu culturel ? En avez-vous déjà discuté avec la ministre de la Culture ?

## **Question orale de Virginie Defrang-Firket sur les coûts de l'apprentissage en alternance**

Alors que l'alternance est une opportunité pour les jeunes d'apprendre et d'entrer dans le monde professionnel, de nombreux freins et un manque d'incitants n'encouragent pas les entrepreneurs des PME et TPE à accueillir ces jeunes.

En effet, d'après une étude réalisée par l'Union des classes moyennes – UCM – sur un échantillon représentatif d'entrepreneurs – entreprises de moins de 20 travailleurs – qui accueillent un ou plusieurs apprenants en Wallonie et à Bruxelles, la lourdeur administrative, le temps consacré et le coût moyen de 12.000 euros annuels pour accueillir un apprenant 3-4 jours par semaine, seraient d'énormes freins à l'alternance.

Afin de faciliter l'implication des entreprises, une meilleure information quant à leurs obligations légales et un accompagnement administratif, semblent les bienvenus.

La mise en place de ce type de services est-elle envisageable ?

Outre l'accompagnement administratif, l'UCM plaide pour une rationalisation des incitants existants – bonus de stage et prime de la Région – afin qu'ils soient remplacés par une prime forfaitaire – majorée lorsque l'entreprise est unipersonnelle.

Que pensez-vous de cette proposition ?

Manifestement, accueillir des jeunes dans le cadre de l'alternance reste onéreux et compliqué pour les entreprises.

Que faites-vous pour éviter que le modèle ne meure et donc donner envie aux entreprises d'accueillir un apprenant ?

## **Question orale de Monsieur Jean-Luc Crucke sur "l'Erasmus de l'emploi"**

Dans une récente interview, l'ancien premier ministre italien, aujourd'hui directeur de l'Ecole des Affaires internationales de Sciences-Po de Paris, Enrico Letta, déclarait : "Le travail des jeunes est la question centrale de nos démocraties. Il est intolérable que le taux de chômage des jeunes frôle, dans certains pays de l'Union, les 40 ou 50%. Il faudrait une réponse européenne à ce fléau, une cure de choc, un projet Erasmus de l'apprentissage, c.-à-d. l'octroi de bourses pour aller travailler dans un autre pays de l'Union..... Cette initiative aiderait ces jeunes à sortir des limbes de l'inaction initiale et leur offrirait un horizon mental plus vaste"

Quelle est l'appréciation de la Ministre?

Comment le Forem et les services de l'emploi valorisent-ils la recherche d'un travail à l'étranger et l'acquisition d'une expérience différente ? Des mesures incitatives existent-elles ? Lesquelles ?

Quelles sont les structures mises en place, quels sont leur efficacité et les résultats engrangés et quelles sont les éventuelles améliorations à apporter ?

Un Erasmus du travail pourrait-il voir le jour ? La Ministre travaille-t-elle au dossier ? Quels sont les partenaires ? A défaut, ne conviendrait-il pas d'inscrire la question à l'agenda européen ?

**Question orale de Madame Marie-Françoise Nicaise sur la promotion de l'emploi des personnes étrangères et d'origine étrangères par les universitaires**

Le Gouvernement wallon a présenté récemment ses pistes en matière de lutte contre la radicalisation en Wallonie. Dans le cadre de vos compétences, vous avez mis en avant plusieurs actions.

Outre le renforcement et de l'augmentation des formations en prison, vous consacrerez également un budget à la promotion de l'emploi des personnes étrangères et d'origine étrangère.

Cette campagne de promotion se traduira, selon vous, par diverses actions supervisées par des universitaires.

Madame la Ministre, pouvez-vous développer davantage la teneur de ces actions ?

Quel public-cible est-il visé ? Quels partenariats ont-ils été développés ? Qui sont ces universitaires chargés de superviser ces actions ? De quelle manière les entreprises seront-elles associées au projet ? Et les personnes étrangères ou d'origine étrangère ?

Une attention particulière sera-t-elle accordée aux femmes étrangères ou d'origine étrangère tout au long de ces actions, dans une optique d'émancipation professionnelle ?

Une enveloppe de 865 000 euros sera consacrée à cette initiative, de quelle manière celle-ci sera-t-elle redistribuée ?

**Question orale de Madame Marie-Françoise Nicaise sur le parcours d'intégration en Wallonie comme vecteur d'émancipation pour les femmes arabo-musulmanes.**

Le texte qui vise à rendre le parcours d'intégration obligatoire pour les primo-arrivants a été voté à l'unanimité le 12 avril dernier en commission du Parlement de Wallonie.

Le texte prévoit la mise en place de cours de citoyenneté et de français, ainsi qu'un module d'insertion socio-professionnel, en plus du bilan d'accueil déjà obligatoire.

Une évaluation sera, semble-t-il programmée dans les prochains mois afin de visualiser l'impact du parcours d'intégration sur l'intégration de l'ensemble des primo-arrivants.

Une attention particulière sera-t-elle accordée à l'accessibilité du module d'intégration professionnelle pour les femmes, surtout arabo-musulmanes, trop souvent confinées dans l'isolement social, et ce dans une optique d'émancipation professionnelle ?

De quelle manière comptez-vous en évaluer la portée pour ce public-cible en particulier ? Des contrôles seront-ils établis ? Dans la positive, qui remplira cette tâche ?

## **Question orale de Virginie Defrang-Firket sur le coaching vestimentaire des demandeurs d'emploi**

Depuis 2015, une asbl française installée en Belgique fait du coaching vestimentaire pour les demandeurs d'emploi du secteur HORECA.

Le principe est simple : l'asbl collecte des vêtements et tenues professionnelles auprès des particuliers et entreprises ; elle fournit ensuite gratuitement une tenue professionnelle adéquate à toute personne qui postule à un entretien d'embauche ou démarre un nouvel emploi.

Le Forem offre-t-il le même genre service ou de conseils aux demandeurs d'emploi wallons ?

En cas de réponse négative, pourquoi le Forem ne propose-t-il pas un tel service alors qu'il est connu et reconnu que l'apparence entre en ligne de compte lors d'un entretien d'embauche ?

Envisagez-vous de soutenir cette initiative, ou des projets qui auraient le même objectif, d'une quelconque manière que ce soit ?

Le cas échéant comment ?

## **Question orale du Député Laurent HENQUET sur l'instauration des titres-services comme bonus salarial.**

Lors d'une précédente séance, je vous interrogeais sur les défis à venir pour le secteur des titres-services. Plus particulièrement, je vous soumettais plusieurs propositions émises par une fédération du secteur, dont une suggérant la participation des employeurs au financement du système, en leur permettant d'accorder des titres-services à leurs employés, à l'instar de ce qui se fait pour les chèques repas.

Ce à quoi vous me répondiez que la réflexion se devait « d'être portée au niveau du fédéral et de la concertation menée au sein du CNT (Conseil national du travail) comme dans le cadre des CCT (Conventions collectives de travail), avant d'envisager toute modification éventuelle à intégrer dans la législation régionale en matière de titres-services. »

Entre-temps, on apprend qu'un nouveau bonus salarial pour payer des petits travaux à domiciles (dont les activités titres-services) est à présent à disposition des employeurs. C'est la société ResQ qui offrira ce service, bien plus couteux qu'un titre-service (on parle de 29 euros/heure) mais qui risque de faire sérieusement concurrence au système des titres-services.

Le système semble a priori simple. Au lieu d'accorder un bonus salarial qui sera lourdement taxé, l'employeur octroie au travailleur un budget à utiliser pour différents services ménagers. L'avantage pour l'employeur : les charges sur ce type de rémunération sont réduites. L'avantage pour le travailleur : l'imposition est moins élevée que sur le salaire proprement dit.

Madame la Ministre, je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

N'estimez-vous pas qu'il s'agisse véritablement d'un créneau à saisir pour redynamiser et refinancer le système de titres-services ?

Comptez-vous être proactive dans ce dossier en mettant cette thématique au centre du débat ?

Prendrez-vous des contacts en ce sens avec les instances également concernées ?



**Question orale de Jenny Baltus-Möres sur la mise en place  
d'une journée thématique sur la prévention contre le  
radicalisme – aspect emploi et formation**

Le 14 avril le gouvernement wallon a approuvé une note de votre part ajoutant les mesures de formation en prison et à la sortie de prison à celles que le plan wallon de prévention du radicalisme prévoit en matière d'emploi et de formation. De quelles mesures s'agit-il exactement? Quel budget supplémentaire va être octroyé à ces matières ? À quelle hauteur s'élève le budget total pour la prévention contre le radicalisme en matière d'emploi et de formation ? Voyez-vous d'autres mesures à prendre dans vos domaines pour la prévention contre le radicalisme ? Dans quel rythme vous concertez-vous sur cette matière avec vos homologues des autres niveaux, et plus spécifiquement au niveau des Communautés?

## **Pierre-Yves Jeholet sur le cadastre APE**

Le cadastre APE nous est enfin parvenu, et nous nous en réjouissons bien évidemment.

Ceci dit, à sa lecture, il apparaît que le document est brouillon, toute logique de classement est à déplorer. Sa lecture n'en est que plus difficile. Pas de classement par ordre alphabétique, ni par importance du nombre de point accordé. On a du mal à croire que l'administration elle-même puisse s'y retrouver.

Mes questions sont les suivantes :

- Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis dans ce dossier ?
- Est-ce l'unique document dont vous disposez ? L'administration travaille-t-elle avec de tels documents sans aucune logique organisationnelle, ou un document sous une autre forme existe-t-il ?